Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 2, numéro 10 - 23 mars 2007

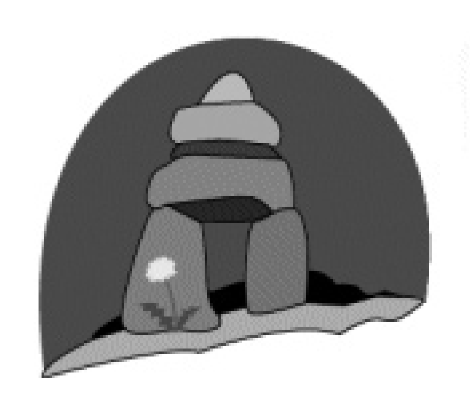




PHOTO : ULYSSE BERGERON

Plus que quelques jours avant le grand départ. Les participants du Défi Qimualaniq, une course de traîneau à chiens faisant revivre les pratiques traditionnelles de ce sport, devront effectuer un aller-retour entre Iqaluit et Kimmirut. Le coup de départ de l'événement, organisé par l'Association des francophones du Nunavut et l'Association de chasseurs et trappeurs Mayukalik, sera donné le 26 mars.

NUNAVOIX EN BREF

POLITIQUE – BUDGET FÉDÉRAL

Le budget fédéral promet davantage de transferts financiers au Nunavut que pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Sur les 2,2 milliards de dollars que se partageront les territoires, le Nunavut en récolte 893 millions, ce qui représente environ 38 millions de plus que ce que prévoyait le ministre des Finances du Nunavut, David Simailak. Pour leur part, les TNO recevront 788 millions et le Yukon 540 millions.

ENVIRONNEMENT – CINQ MILLIONS POUR LE NUNAVUT

Le ministère de l'Environnement du Canada a accordé cinq millions de dollars au Nunavut par le biais du programme d'écoFiducie. Le montant devrait servir à alimenter des initiatives visant l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de réduire les impacts liés au smog et à pollution de l'air. Le financement sera jumelé à des initiatives territoriales destinées à accroître la conservation et l'efficacité énergétique et à diversifier le système d'approvisionnement énergétique en faveur de technologies émergentes et de remplacement.

CHASSE AUX PHOQUES – COMBATTRE LES PRÉJUGÉS

Le gouvernement du Canada prépare une tournée en Europe afin de promouvoir la chasse aux phoques de l'Atlantique en tant qu'activité renouvelable et sans cruauté. La mission réunit plusieurs ministères fédéraux. Le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik fait partie de la délégation. La Belgique interdit déjà les importations de produits du phoque, tandis que l'Italie et le Luxembourg ont mis en place des interdits temporaires. L'Allemagne et les Pays-Bas pourraient sous peu adopter des mesures similaires.

MILITAIRE – OPÉRATION SUR L'ÎLE D'ELLESMERE

Les forces militaires canadiennes débarqueront cette semaine sur l'Île d'Ellesmere. Au cours des prochains six mois, des patrouilles parcourront le territoire entre Resolute Bay et Alert. Dans le cadre de l'opération Nunalivut. En avril, environ 200 membres des forces armées et de la GRC participeront à Opération Narval dans le delta de Mackenzie. Deux autres opérations du genre sont prévues cette année.

L'AFN a de l'allant !

CALENDRIER DES ACTIVITÉS À VENIR



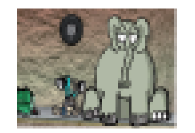






Rendez-vous de la francophonie

L'Association des francophones du Nunavut vous présente la 9e édition des Rendez-vous de la francophonie (RVF) au Nunavut du 9 au 25 mars 2007. Plusieurs activités seront organisées dans le cadre des RVF au cours de prochaines semaines...



Brunch familial et visionnement de documentaires de l'ONF

15 mars, 19h: Présentation du documentaire *Waben-Aki:peuple du soleil levant*
17 mars, 11h: Brunch et présentation de six court-métrages pour toute la famille. Légendes et humour pour les 5 à 99 ans!
20 mars, 19h: Présentation du documentaire international *Histoire de sable.*



Radiothon, Génies en neige et Spectacle *Roots'n Wings*

Pendant 24 heures consécutives, soit du 23 au 24 mars, l'équipe de CFRT animera le Radiothon CFRT 2007 grâce à l'appui financier des membres de la communauté. Soyez nombreux à encourager les animateurs et animatrices !
23 mars, 19h: Finale du Génies en neige (diffusé simultanément sur les ondes de CFRT) et 5 à 7 Radiothon.
24 mars, 20h: Concert de musique d'ici et d'ailleurs, avec Marie-Hélène Massy-Émond et Véronique Trudel.



Défi Qimualaniq Quest

Le Défi Qimualaniq Quest est une course de traîneaux à chiens qui ferait l'aller-retour entre Iqaluit et Kimmirut. Ce sera une grande première sur l'Île de Baffin !
26 mars: Grand départ de la course à partir d'Iqaluit
28 mars: Arrivée des coureurs à Kimmirut et festin communautaire.
31 mars: Arrivée finale des coureurs à Iqaluit. Remise des prix et festin communautaire à l'AFN.

www.franconunavut.ca 867.979.4606 culturel@nunafranc.ca

Faut-il vendre la peau de l'ours polaire?

Mylène Chartrand

Symbole incontesté de l'Arctique canadien, l'ours polaire est une espèce fascinante dont le sort suscite actuellement la controverse. D'une part, on crie à sa disparition et de l'autre de récentes études dénotent une augmentation de sa population. Qui a raison? À coup d'arguments, les environnementalistes et les tenants de la chasse s'affrontent.

Il y a environ trois mois, le président des États-Unis, Georges W. Bush, ajoutait finalement l'ours polaire à la liste des espèces considérées vulnérables par les États-Unis, ce qui faisait suite à une entente internationale avec la Russie portant sur la gestion et la conservation du plus gros mammifère carnivore terrestre.

On s'en doute, la protection de l'ours polaire préoccupe plusieurs groupes environnementaux. L'Union mondiale pour la nature (UICN) déclara l'ours polaire espèce menacée l'an dernier. Plusieurs études montrent qu'il y a effectivement péril en la demeure. Nombre de scientifiques mettent en avant des chiffres alarmants quant à la diminution radicale de la population de l'ours blanc. Certains prévoient une diminution de 30% du nombre de têtes d'ici une cinquantaine, voire une trentaine d'années, ce qui réduirait la population totale du roi des neiges entre 13 000 et 17 000.

Premier facteur explicatif pointé du doigt par les environnementalistes: les changements climatiques. Les effets du réchauffement de la planète auraient effectivement une incidence notable sur son habitat, son mode de reproduction et son territoire de chasse. La fonte de la banquise rend le phoque, principale composante de son alimentation, plus difficile à chasser. De toute évidence, à la vitesse à laquelle se produisent les changements, l'animal ne pourra s'adapter totalement, ce qui semble justifier son ajout à la liste internationale des espèces en déclin.

La reconnaissance américaine de la situation précaire dans laquelle se trouve l'ours polaire a donc réjoui une partie de la population. Mais, une telle loi aura un impact sur l'industrie touristique du Nunavut. C'est du moins ce que craignent le gouvernement du territoire et plusieurs de ses communautés.

Certes, la protection de l'ours blanc leur tient à cœur; ils ne veulent pas le voir disparaître, mais leurs intérêts sont aussi d'ordre économique. L'ours polaire est une source importante de revenus dans plusieurs petites communautés du Nunavut où l'économie locale reste peu développée. Chaque année, la chasse sportive à l'ours polaire attire des touristes américains fortunés prêts à payer jusqu'à 20 000 $ pour faire une expédition guidée par des chasseurs inuits. Les Nunavummiut craignent que des lois interdisent ou limitent la possibilité d'importer les ours polaires, trophées de chasse des touristes, aux États-Unis. Cela pourrait donc avoir un impact majeur sur cette industrie et l'argent qu'elle génère. De plus, les produits de l'ours tels que la peau, sont des revenus importants pour les chasseurs du Nunavut alors que le prix de vente peut se compter en milliers de dollars. On estime d'ailleurs à un million par année les revenus combinés de la vente de peaux d'ours polaires et des expéditions de chasse guidées.

La porte n'est par contre pas totalement fermée alors que le premier ministre du Nunavut Paul Okalik et l'ambassadeur américain au Canada, David H. Wilkins, ont pu discuter de la question récemment à Ottawa. Le Nunavut doit bientôt déposer ses recommandations sur cette nouvelle loi. Le développement durable peut-il être appliqué à une espèce considérée par certains comme en voie d'extinction? La question se pose.

L'air pur du Grand Nord

Une pollution qui vient de loin

Jason Doiron

À l'heure actuelle, est-ce qu'on peut affirmer que l'air de l'Arctique est pollué par les aérosols?

L'atmosphère de l'Arctique n'est pas aussi pur qu'on pouvait le penser il y a dix ou quinze ans. Ça c'est certain. On remarque depuis quelques années une amplitude de pollution en Arctique qui découle des activités humaines. Et la présence d'aérosols en fait partie.

D'ailleurs, d'où proviennent exactement les aérosols qu'on retrouvent dans l'Arctique?

Premièrement, il s'agit de minuscules particules. Elles peuvent à la fois provenir de phénomène naturel comme les feux de forêt que de l'activité humaine, comme la pollution atmosphériques qui a cours en Europe et en Amérique du Nord. En ce sens, les aérosols qu'on utilisent à la maison ne représentent qu'une petite partie de ce qu'on peut retrouver dans l'atmosphère arctique.

Quel est l'impact de ces particules sur l'environnement?

Tout d'abord, ils ont un impact sur la santé des gens. On sait que les aérosols plus petites qu'un micromètre sont la cause de problèmes pulmonaires qui peuvent mener au décès, tout particulièrement lors de période de pollution intense. Mais à plus long terme, les aérosols ont un impact sur les changements climatiques. En fait, ils ont tendances à ralentir le réchauffement qui découle des émissions de gaz à effet de serre, comme le CO2. On peut même affirmer qu'il retarde de façon significative le réchauffement actuelle de la planète.

Les recherches laboratoire Pearl…

Il s'agit d'un laboratoire atmosphérique qui réunit une douzaine de chercheurs canadien. Le but premier est de mesuré les composantes des gazs, dont l'aérosol. On désir se pencher sur leur influence sur l'atmosphère en analysant leurs impacts entre le sol et 100 km d'altitude. On peut mesurer la présence d'aérosols grâce à des instruments comme les photomètres stellaires et solaires. Une atténuation de la lumière du soleil et des étoiles signifie qu'il y a plus de particules dans l'air.



Le Nunavoix
Le souffle francophone du Nunavut

CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Mylène Chartrand, Daniel Cuerrier, Daniel Hubert, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Échardes d'étoiles pour Hay River

De Beers rencontre la chambre de commerce de Hay River.

Maxence Jaillet

Pour les Grecs c'était une larme des Dieux, pour les Romains une écharde d'étoiles. Lorsque la ville de Hay River admire un diamant, c'est l'expansion économique qu'elle contemple. Les conseillers municipaux et le maire de Hay River accueillaient, mercredi le 14 mars, le vice-président de la compagnie minière de diamants De Beers. Tout était organisé pour favoriser les liens entre les entreprises locales et la multinationale venue présenter les plus belles facettes de ses activités.

Après une journée de visite à travers la ville, Chantal Lavoie, le vice-président de De Beers s'est montré, en soirée, bref et éloquent devant les membres de la chambre de commerce de Hay River. « Je suis venu vous rencontrer pour bien comprendre les lieux et pour assurer entre l'industrie minière et vos compagnies une relation qui possède énormément de potentiel. » Plusieurs compagnies de Hay River participent déjà à la mise en place des projets. Shawn Carter, président de Carter Industries Ltd, avoue qu'il espère plus de collaboration entre les entrepreneurs et la multinationale. « La présentation de ce soir me fait un peu peur, car la majeure partie de l'exploitation sera effectuée par les employés de De Beers, et que seulement un moindre pourcentage du travail sera attribué à contrat. Néanmoins, j'ai confiance que la compagnie décide de partager les contrats entre les petites entreprises au lieu de donner un seul contrat à une grosse compagnie. Moi-même, je commence à travailler avec eux. J'ai un camion qui s'achemine là-haut par le pont de glace. J'espère que ça va se développer. »

John Pollard, le maire de Hay River, qui présentait cette rencontre déclare :« Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour que les gens travaillent ensemble. Nos entreprises locales ne doivent pas être gênées d'aborder ces grosses compagnies. Il en revient maintenant à elles de conclure les contrats ».

Des espérances consolidées par Lavoie, alors qu'il annonce à *L'Aquilon*, que le travail de la compagnie est de comprendre les besoins des entreprises locales et d'ajuster l'envergure des contrats, pour les rendre accessibles aux gens et à l'économie d'ici.

Les engagements de De Beers, envers une exploitation de diamant aux TNO, les obligent à ce que 60% de leurs employés soient des résidents ténois. De Beers chiffre l'espérance d'emplois à 1000 travailleurs pour l'exploitation de ses deux projets au nord-est de Yellowknife. Ainsi ce sont 600 travailleurs qui vivent, ou qui viendront vivre ici. Le maire et son conseiller municipal, Peter Maher, convoitent ses nouveaux résidents en reconnaissent l'expansion économique comme une source de développement pour leur ville. « Nous sommes une petite ville, déclare Maher, avec le style de vie d'une petite ville. C'est son charme aussi, et voulons le conserver en atteignant une population de 4500 habitants, au plus 5000. Grâce à nos infrastructures et à notre diversité, nous sommes en mesure d'attirer de nouveaux résidents ».

Lavoie affirme que la compagnie fait tous les efforts possibles pour attirer ses employés à venir vivre dans le Nord. Avec d'importantes compensations de déménagement et de vie nordique, il est persuadé que ces arguments pèseront dans la balance. Il assure aussi que Yellowknife comme Hay River seront desservies par avions pour acheminer les travailleurs sur les sites des mines. « Hay River est une place de prédilection pour un employé et sa famille, continue-t-il en français, sa langue maternelle. Il est vrai que les structures en place au niveau de la francophonie, peuvent nous aider à promouvoir le Nord au Québec et ailleurs. Même si notre milieu de travail est exclusivement anglophone, les services dans les deux langues sont un plus pour les familles ».



Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement
L'hon. Brendan Bell, ministre

APPEL D'OFFRES POUR NOUVELLE OFFRE À COMMANDES

Sondages
PM004435

– Yellowknife, TNO –

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement est à la recherche de personnes qualifiées pour effectuer des sondages auprès des passagers à leur départ de l'aéroport de Yellowknife entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008.

Les soumissions doivent parvenir au gestionnaire des contrats, Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, Services partagés, 7e étage, Centre Scotia, 5102, 50e Avenue, Yellowknife NT X1A 3S8, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 27 mars 2007

Renseignements généraux :
Rick Maddeaux
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7582
Fax : 867-873-0550
Courriel : rick_maddeaux@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Le Ministère nest pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.



Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Kevin Menicoche, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services d'ingénierie et de conception

CT100514

Route d'hiver de la vallée du Mackenzie, km 784,1

Le travail consiste à fournir des services d'ingénierie et de conception pour le pont de la rivière Blackwater.

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 10 avril 2007**, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River, de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions.

On peut se procurer les documents à partir du 19 mars 2007 aux endroits susmentionnés.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : 867-920-8978
Renseignements techniques : Naheed Ahmad
Tél. : 867-920-6469

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le www.contractregistry.nt.ca/public.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. Floyd Roland, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Services juridiques –
Services à l'enfance et à la famille

No PM004310

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès de cabinets d'avocats des TNO pour fournir des conseils juridiques aux agences et aux administrations de services de santé et de services sociaux responsables de la protection de l'enfance aux Territoires du Nord-Ouest.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Robert Swan, Conseiller principal en service social, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife, NT X1A 3R8, au plus tard

à 15 h, heure locale, le 29 mars 2007

On peut se procurer les paramètres auprès de Robert Swan, conseiller principal en service social, à l'adresse susmentionnée ou en appelant au 867-920-3407 ou au 445-8877 (cellulaire).

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement s'applique à la présente demande de propositions.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services
L'hon. David Krutko, ministre

APPEL D'OFFRES

Modernisation de l'hôpital territorial Stanton (Phase III)

Yellowknife, TNO

No CT100499

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site Web de l'Association de la construction des TNO au www.nwtca.ca. Vous pouvez également téléphoner au 873-3949.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du Slave Nord, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, NT X1A 2L9 (ou être livrées au Bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue), au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 6 avril 2007

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 11 h, le 29 mars 2007 à la réception de l'hôpital Stanton.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Administrateur des contrats
Tél. : 867-873-7662
Renseignements techniques : Shouhda K. Shouhda
Tél. : 867-920-3045



Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Enseignement de cours pour l'École d'administration publique (ÉAP)

RFP no 083002 – 083008

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche de personnes qualifiées pour enseigner divers cours dans les domaines suivants :

083002 Programme communautaire d'administration des terres
Administration des terres II

083003 Programme de gestion communautaire
Atelier sur l'administration des terres
Programmes de logement – Planification et mise en œuvre
Développement social et économique des Premières nations

083004 Programme de travaux communautaires
Soins de garde
Entretien d'équipement mobile
Conduite de machinerie lourde

083005 Programme communautaire de sécurité publique
Agent changé de faire respecter les règlements

083006 Programme de gestion des travaux communautaires
Gestion de l'entretien

083007 Programme pour l'exploitation d'installations récréatives communautaires
Piscines – Niveau I
Piscines – Niveau II
Parcs et terrains de sports – Niveau I et II

083008 Programme communautaire de gestion de l'eau et des déchets
Traitement des eaux usées
Gestion des déchets solides
Épuration de l'eau

On peut se procurer les paramètres auprès de Jason Goudie, agent des achats et des finances, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, 5201, 50e Avenue, bureau 600, Yellowknife, NT X1A 3S9. Tél. : 867-873-7302; courriel : jason_goudie@gov.nt.ca.

Pour obtenir de l'information sur les contrats, visitez notre site Web au www.gov.nt.ca.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 30 MARS 2007.

Les documents seront disponibles à compter du 7 mars 2007.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Avec l'appui du Bloc québécois au budget fédéral

On évite la tenue d'élections au printemps

Danny Joncas

OTTAWA – Le gouvernement minoritaire de Stephen Harper pourra continuer de gouverner pendant un certain temps encore alors que le Bloc québécois a choisi de voter en faveur du budget déposé le lundi 19 mars par le ministre des Finances, Jim Flaherty. Pour leur part, le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique ont indiqué qu'ils ne pouvaient se prononcer en faveur de l'adoption de ce budget.

Essentiellement, ce second budget déposé par les conservateurs de Stephen Harper vise à rétablir l'équilibre fiscal entre les provinces et le fédéral, mais aussi l'équilibre fiscal entre les contribuables canadiens avec l'adoption de certaines mesures pour les familles à plus faible revenu.

« Les mesures contenues dans le budget rétabliront l'équilibre fiscal au moyen de transferts à long terme équitables et prévisibles. La longue chicane épuisante et stérile entre les provinces et le gouvernement fédéral est finie », a déclaré le ministre fédéral des Finances au moment de déposer son budget en chambre.

Pour parvenir à rétablir cet équilibre fiscal, le gouvernement a revu la formule de calcul de la péréquation, un système qui permet aux provinces dont la capacité de générer des revenus est moins grande de bénéficier des mêmes services que les autres provinces à un coût acceptable. Quatre des provinces canadiennes ne bénéficieront pas de versements du fédéral dans le cadre du programme de péréquation. Il s'agit de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Réactions au budget 2007…

Danny Joncas

OTTAWA – Des intervenants de tous les secteurs d'activité se sont empressés d'émettre leurs impressions sur le second budget déposé par le gouvernement conservateur de Stephen Harper, le lundi 19 mars. Voici un bref tour d'horizon de quelques-unes des réactions soulevées à la suite du dépôt du budget fédéral de 2007.

- « Avec leur soi-disant formule de péréquation pour les provinces, les conservateurs ne font qu'utiliser l'argent des contribuables eux-mêmes pour acheter leurs voix, puisque le gouvernement a déjà amputé de 10 milliards de dollars, au bas mot, les transferts aux provinces depuis qu'ils ont été élus. Cela, en jetant au panier les ententes concernant les services de garde d'enfants et les partenariats sur le marché du travail, et en annulant des crédits de plus de 3 milliards de dollars réservés pour l'entente Canada-Ontario », Stéphane Dion, chef du Parti libéral et chef de l'opposition officielle.

- « Bien que les familles de travailleurs soient mentionnées dans le discours du ministre des Finances, ce sont les grandes entreprises qui ont reçu l'argent de ce budget. Le budget d'aujourd'hui est une autre raison pourquoi on ne peut faire confiance aux conservateurs pour défendre les intérêts des familles de travailleurs. Les grandes compagnies du Canada et celles des sables bitumineux n'ont pas besoin de davantage d'argent des contribuables canadiens. Les familles de travailleurs et de la classe moyenne, elles, en ont besoin », Jack Layton, chef du Nouveau Parti démocratique.

- « Le ministre a déclaré que pour bâtir un Canada meilleur, nous devons investir en fonction des valeurs qui nous unissent et qui reflètent ce que c'est que d'être Canadiens. En conjonction avec une reconnaissance dans le budget de l'importance de la dualité linguistique et des communautés de langue officielle, cette déclaration nous permet d'espérer davantage de mesures concrètes pour appuyer les milieux de vie en français partout au pays », Jean-Guy Rioux, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne.

- « Le budget 2007 comprend du financement pour de nombreuses initiatives importantes, mais il n'offre pas un réel appui à des volets cruciaux du renouvellement du système de santé. Il demeure urgent de combler plusieurs besoins, notamment en ce qui a trait à un dossier de santé électronique complet, à une stratégie nationale pour les produits pharmaceutiques, à un financement significatif de la recherche en santé et à un programme élargi de soins à domicile et de soins de longue durée », Sharon Sholzberg-Gray, présidente et directrice générale de l'Association canadienne des soins de santé.

- « La décision de prolonger le transfert de la taxe sur l'essence fédérale pendant quatre autres années est une mesure bienvenue et importante qui contribue à l'élimination du déficit des infrastructures municipales du Canada. Le maintien du financement pour les programmes d'infrastructures existants est également une bonne mesure. Les mauvaises nouvelles sont que le budget ne livre pas de stratégie à long terme pour relever les défis de nos villes et de nos collectivités, notamment pour éliminer le déficit des infrastructures municipales de 60 milliards de dollars, régler le déséquilibre fiscal municipal, offrir aux Canadiens les choix de transports en commun dont ils ont besoin ou aider les nouveaux immigrants à s'établir », Gord Steeves, président intérimaire de la Fédération canadienne des municipalités.

Carrières et professions

APPEL DE CANDIDATURES

DIRECTION D'ÉCOLE

La Commission scolaire francophone, Territoires du Nord-Ouest, recherche une personne à la direction pour l'École Allain St-Cyr, maternelle à 12e à Yellowknife.

La personne recherchée doit :

- être un leader dynamique dans le domaine de l'éducation;
- être capable de fournir un environnement d'apprentissage riche pour les élèves d'un programme d'enseignement de français langue première;
- pouvoir s'acquitter de fonctions administratives et fournir un soutien aux employés de l'école et aux élèves;
- pouvoir s'acquitter de certaines fonctions d'enseignement;
- maîtriser le français et l'anglais;
- posséder un B. Éd. ou un degré universitaire équivalent, un minimum de cinq années d'expérience comme enseignant au niveau élémentaire ou secondaire au Canada et avoir fait preuve de leadership en éducation;
- posséder ou être en mesure d'obtenir un certificat d'enseignement des TNO.

Le salaire et les primes sont selon la convention collective en vigueur http://www.hr.gov.nt.ca/policy/nwtta/. Ce poste est à plein temps à partir du 25 août 2007.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter M. Gérard Lavigne, directeur général de la Commission scolaire ou M. Jacques Angers, directeur de l'École Allain St-Cyr, au 867-873-3223.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en indiquer leur admissibilité.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de présentation et un curriculum vitae au plus tard le 13 avril 2007 à :

Gérard Lavigne, Directeur général
Commission scolaire francophone
C.P.1980
Yellowknife NT X1A 2P5
Téléphone: 867-873-6555
Télécopieur:867-873-5644
Gerard_Lavigne@gov.nt.ca







Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment

Commis aux services ministériels

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (Fort Smith, TNO)
Services partagés

Concours ouvert seulement aux personnes résidant dans un rayon de 40 km autour de Fort Smith.

Le traitement initial varie entre 23,37 $ et 26,50 $ l'heure (soit entre 45 571,50 $ et 51 675 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 314 $.

N° du concours : **2007-63-4738**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Service de gestion et de recrutement, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0.
Fax : 867-872-3202; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.• Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable dans certains postes. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Petites annonces

Coloc recherché

4 1/2 à Niven Lake. 700 $/mois + 1/2 des services. Appelez au 669-6213.

Petites annonces

Placez une annonce dans 16 journaux francophones à ttravers le Canada, seulement 52$ + TPS. Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca.



Possibilités d'emploi

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment

Commis d'administration à la gestion des incendies de forêt

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Yellowknife, TNO)
Poste saisonnier

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,28 $ l'heure.

N° du concours : **2007-53-4744-1**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Commis à la gestion des incendies de forêt

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Yellowknife, TNO)
Poste saisonnier

Le traitement initial est de 23,42 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,28 $ l'heure.

N° du concours : **2007-53-4745-1**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Gestionnaire – Soins continus

Ministère de la Santé et des Services sociaux (Yellowknife, TNO)

À partir du 1er avril 2007, le traitement initial est de 42,95 $ l'heure (soit environ 83 753 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-49-4750-2**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Spécialiste de la promotion de la santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux (Yellowknife, TNO)

Poste à durée déterminée jusqu'au 8 septembre 2008

À partir du 1er avril 2007, le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-49-4751-2**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Coordonnateur de l'élaboration des programmes de mentorat

Ministère des Ressources humaines (Yellowknife, TNO)
Poste à durée déterminée d'un an

Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-14-4754-1**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Conseiller technique

Société d'habitation des TNO (Yellowknife, TNO)
Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2009

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-93-4747-1**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Analyste des politiques (2 postes)

Société d'habitation des TNO (Yellowknife, TNO)
Poste à durée déterminée d'un an.

À partir du 1er avril 2007, le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-93-4756-2**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Négociateur de terrains (2 postes)

Société d'habitation des TNO (Yellowknife, TNO)

À partir du 1er avril 2007, le traitement initial est de 41,05 $ l'heure (soit environ 80 048 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-93-4752-2**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Agent des opérations et de l'entretien – Aéroports

Ministère des Transports (Yellowknife, TNO)

À partir du 1er avril 2007, le traitement initial est de 39,21 $ l'heure (soit environ 76 460 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-31-4749-2**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Secrétaire de directeur

Ministère des Transports (Yellowknife, TNO)

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure (soit environ 50 876 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : **2007-31-4743-1**
Date limite : **le 30 mars 2007**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Édifice Laing, 2e étage, 5003 – 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Agent de gestion des services d'entretien

Ministère des Travaux publics et des Services (Fort Simpson, TNO)
Il s'agit d'un poste non traditionnel

Le traitement initial varie entre 29,01 $ et 32,91 $ l'heure (soit entre 60 341 $ et 68 453 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 630 $.

N° du concours : **2007-32-4709**
Date limite : **le 23 mars 2007**

Homme d'équipage pour traversier (3 postes)

Ministère des Transports (Fort Simpson, TNO)
Il s'agit de postes saisonniers et non traditionnels

Les candidats retenus devront avoir un permis de conduire de classe 5 valide.

Le traitement initial varie entre 29,01 $ et 32,91 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 3,18 $ l'heure.

N° du concours : **2007-31-4713**
Date limite : **le 23 mars 2007**

Homme d'équipage pour traversier (3 postes)

Ministère des Transports (Fort Providence, TNO)
Il s'agit de postes saisonniers et non traditionnels

Les candidats retenus devront avoir un permis de conduire de classe 5 valide.

Le traitement initial varie entre 29,01 $ et 32,91 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2,25 $ l'heure.

N° du concours : **2007-31-4712**
Date limite : **le 23 mars 2007**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de gestion et de recrutement, C.P. 876, Fort Smith, NT X0E 0P0.
Fax : 867-872-3298; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération des expériences équivalentes. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à ces emplois. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous exigeons un certificat de santé pour certains postes.

Le temps d'une paix!



Geneviève Rondeau

Janvier 2005, Chertsey, Québec, village de 5 000 habitants à une heure au nord de Montréal. Journée normale et plutôt agréable. Ce matin, c'est ensoleillé avec un - 21 degré Celsius. Lever à 7h00, 8h10 départ pour le travail. Arrêt au dépanneur du coin, je ne sais quoi choisir pour me mettre sous la dent, trop de choix : tant de saveurs, de senteurs et de couleurs, bref c'est l'abondance ! J'arrive au travail à 8h20, je me rends donc sans grande difficulté : le trafic est inexistant! Les routes sont belles, mais je sais que ce soir, tout ceci sera autrement quand j'irai à mon cours à l'UQAM en plein centre-ville de Mtl. Et puis, même si je ne rencontre pas de bouchon de circulation sur la rue Papineau ou Ste-Catherine, il me restera le défi du stationnement (s.v.p. mon Dieu faites qu'il ne soit pas en parallèle !!!) 8h30, je suis au CPE, et ce tous les matins depuis l'ouverture en octobre 2001. Équipe dynamique et incomparable dans un environnement sain. Aussi, je suis nouvellement promue pour le poste que je convoitais depuis déjà un moment. Les week-ends, monitrice de planche à neige à St-Donat. Enfin, je souris à la vie ☺ Mes parents sont toujours ensemble, j'ai une soeur cadette et chez nous sommes tricotés serrés. Québécoise de souche et aux oreilles vierges de toutes autres langues... même (et surtout!) de l'anglais ! Voici Geneviève Rondeau, 26 ans, sans voyage à son actif (beaucoup trop ennuyeuse pour ca!) et surtout unilingue!!!

Janvier 2006, Inuvik, TNO, communauté de 3 500 habitants à 2 heures au sud de l'océan Arctique. Journée normale et agréable. Ce matin, c'est noir (et pour toute la journée!) avec un - 41 degrés Celsius. Lever à 7h00 et à 8h10, je demande à Rhiannon, ma nouvelle coloc Anglo-Ontarienne, si elle sera bientôt prête pour le départ vers l'école. 8h20, je mets mes pantalons de neige et mes mitaines en poils. Sans auto, je marcherai 10 minutes pour me rendre à l'école. Durant ces 10 minutes, j'aurai le temps de respirer, de voir danser les aurores boréales et peut-être, de voir passer un lièvre et un renard à la course! Tout cela en essayant de comprendre et de m'exprimer en anglais avec ma coloc. Gros contrat! Mais le vrai contrat que j'ai obtenu, est celui de monitrice de langue à S.A.M.S. School. Seulement pour une durée de 6 mois, pour réaliser un rêve de longue date : voir le Grand Nord, vivre une expérience enrichissante et apprendre mon anglais. Mais je le répète, seulement 6 mois et ce sera la fin du Grand Nord pour moi! Pas plus, je ne pourrai pas, juste d'y penser, mon Québec natal me manque déjà! 8h30 à l'école. Équipe formidable et malgré mon incompréhension de la langue anglaise, les gens sont patients et accueillants avec moi. Le plaisir et l'entraide y sont contagieux. J'adore le poste que j'occupe. En débarquant de l'avion, ce fut le coup de foudre. Quel paysage ! Imposant par son regard froid et sa couleur homogène. Mais d'un autre coté, si fragile par sa simple nudité et par ses vents qui font tout craquer. Mais j'admets, qu'après quelques mois à Inuvik, la variété de loisirs et d'aliments, ne se comparant pas à Mtl, me manque (même si j'en étais bien consciente avant d'arriver ici!). Qu'importe, la pure gentillesse, la désinvolture et les sourires constants des gens me surprennent quotidiennement et m'apportent beaucoup.

Janvier 2007, surprise : Inuvik... encore ! Les 6 mois prévus n'auront pas été assez longs. Contrat renouvelé pour l'année scolaire 2006-2007. J'ai retrouvé tous ces gens formidables laissés sur pause durant les vacances d'été. Les enfants ont grandi, les parents apprécient de revoir un visage familier, les taquineries entre collègues sont de retour et les amis ont des secrets à partager. En novembre dernier, une autre surprise m'attendait : ma soeur est venue me rejoindre. Quelle joie! Après un an ici, j'adore toujours mon emploi et j'ai amélioré mon anglais de façon considérable. Maintenant, travail, aide aux devoirs après l'école, cours privés en anglais, ski de fond, piscine, visite à l'Association francophone et bons repas entre amis font partie de la vie courante. Bref, ce sont des journées normales, mais toujours aussi agréables! Aussi, la diversité des cultures et les histoires de chacun m'enchantent. Par ailleurs, je suis décontenancée de voir à quel point le niveau de stress est différent de Mtl. La vie se déroule tellement à un autre rythme, et cela peut être dur à comprendre pour les gens qui ne vivent pas ici. Enfin, je crois que tous ces changements sont bénéfiques pour moi, ce sont des expériences magnifiques à jamais dans mon coeur. Revoilà donc, Geneviève Rondeau, 28 ans, quelques voyages à son actif et en voie de devenir bilingue (je l'espère!) ☺Ah oui ! Les charmes du Grand Nord ayant fait leurs effets, j'ai envoyé (encore!) ma demande pour revenir l'an prochain... à suivre !

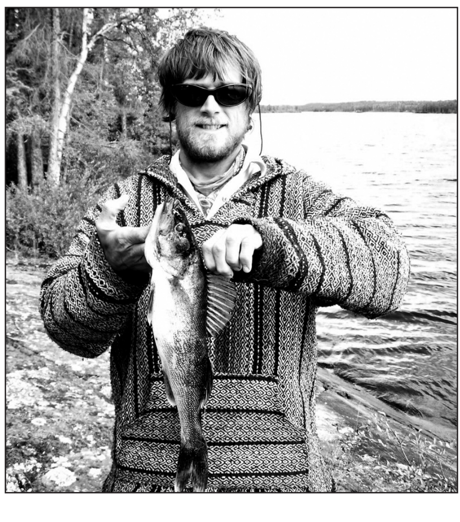
Pendant les prochaines semaines, L'Aquilon *ouvre ses pages à l'expression libre des différents moniteurs de français qui oeuvrent dans les écoles du Nord, de Fort Smith à Inuvik. Au-delà de leur seul apprentissage du Nord, nous espérons que leurs réflexions sauront vous décrocher un sourire.*

Chroniqueur de pêche recherché

Notre chroniqueur de pêche, Jaqui, quittera bientôt les TNO et il s ouhaiterait qu'une personne des TNO prenne la relève : aquilon@internorth.com

Le leurre juste

Faites pêcher un enfant



Jaqui Gagnon

La pêche a ce petit quelque chose qui fait illuminer les yeux de tous les enfants. Peut-être est-ce la simple envie de passer la journée dehors, l'expectative d'un combat avec un poisson faisant son poids, la possibilité de découvertes infinies, qui sait? Qu'ils en fassent ou non un hobby plus tard, les enfants sont tous intéressés à essayer la pêche, surtout en présence de leurs parents.

Personnellement, j'ai eu la chance de grandir dans un endroit où la pêche est partout, j'ai donc appris, tout seul peut-être, mais j'ai appris jeune. Certains ont cette chance, encore plus exceptionnelle, d'avoir un ou même deux parents pêcheurs, des êtres chers qui les ont fait, qui les font ou qui les feront pêcher. D'autres encore ont un parent non pêcheur qui choisira d'apprendre avec eux après avoir lu ceci!

Plusieurs d'entre vous aimez la pêche, plusieurs d'entre vous appréciez la vie dans le Nord entre autres à cause de la proximité de la nature sauvage et plusieurs d'entre vous avez des enfants en bas âge. Pourquoi ne pas concilier tout ceci?

Emmener un enfant à la pêche peut apporter un tas de belles choses. Les enfants qui pêchent ont une bien meilleure connaissance du fonctionnement de la nature. Ils constatent d'eux-mêmes dans quelle mesure une eau pure et un environnement sain signifient plus de grenouilles, plus de poisson, plus d'oiseaux, plus de fleurs sauvages, plus d'arbres, plus de bestioles étranges et de créatures amusantes. La pêche permet à l'enfant de se rendre compte, sans qu'on ne le lui inculque, que sa nourriture vient toute du monde vivant, qu'avant d'être de la nourriture, elle était un être vivant interagissant avec un millier d'autres. Son poisson n'est pas emballé sous vide, mis en boîte, acheté dans un rayon d'épicerie où tout est mort et emballé dans des déchets, son poisson nageait dans les herbages, cherchait les fonds rocailleux, les écrevisses, les larves d'éphémères printanières, mangeait d'autres poissons, des insectes, se protégeait des prédateurs, se cachait sous des troncs d'arbres jetés par le vent... Il prend conscience de l'écosystème. La pêche est donc une occasion en or de susciter chez lui un respect pour les créatures qui deviennent sa nourriture quotidienne. La pêche comporte son lot de responsabilités que l'enfant comprend tout de suite parce que c'est naturel. En prenant un poisson et en le retirant de son milieu, il comprend que les ressources de la nature ne sont pas inépuisables et que certains doivent y retourner afin de perpétuer l'espèce et le plaisir de pêcher. Au début, il est normal qu'un enfant veuille garder toutes ses prises, il en est fier. Mais une simple explication suffit généralement à lui faire comprendre que certains poissons doivent retourner chez eux. Il comprendra aussi vite que l'apprentissage de la remise à l'eau demande de la pratique et une certaine connaissance du poisson, ce qu'il saura apprécier.



Alors par où commencer? Il faut savoir que les enfants ne se préoccupent guère de la taille de leurs prises. Une perchaude de quelques pouces suffit à faire battre leur cœur, grandir leurs yeux et à provoquer de grands émois. Commencez par y aller par une belle journée d'été ensoleillée. Si vous pêchez du bord, apportez un pique-nique et quelques chaises. Un quai est toujours un bon endroit puisqu'il donne accès à une eau un peu plus profonde. En bateau, assurez-vous qu'il peut aller faire ses besoins et courir sur la terre ferme régulièrement, c'est là, en soulevant les pierres, en grimpant aux arbres et en marchant dans les marécages qu'il fera toutes ses découvertes du monde vivant. Bref, sachez ce que l'enfant aime et faites de cette expérience une expérience uniquement positive. Apportez son livre ou son jouet préféré. Si l'enfant montre des signes d'ennui, variez ce que vous faites, changez les leurres, jouez, chantez, nagez si la température de l'eau le permet, que sais-je encore. Si ça mord, votre enfant ne voudra certainement pas s'arrêter, même les besoins primaires seront mis en attente! Dans le cas contraire, voilà une belle leçon de patience! Tôt ou tard, l'enfant arrivera à comprendre que la pêche n'est qu'un prétexte à passer du bon temps en nature et en bonne compagnie.

Pour ce qui est de l'équipement, pas besoin de grand chose. Quelques dandinettes de différentes couleurs feront certainement l'affaire. Une ou deux cuillers ondulantes et pivotantes seront nécessaires après quelques sorties. Ensuite, l'enfant demandera ce dont il a besoin. Côté canne à pêche, il est plus facile pour un enfant de manipuler une canne courte. Les cannes Spiderman, Calinours, Caillou, ou je ne sais quoi sont souvent de piètre qualité mais elles peuvent aider à provoquer chez l'enfant l'envie de pêcher et permettent d'associer la pêche au plaisir. Il ne se passera pas bien du temps avant qu'il manifeste le désir d'une « vraie » canne à pêche. Sachez qu'il est possible de trouver un équip-ment de pêche très convenable pour moins de 50$. Informez-vous auprès d'un pêcheur en qui vous avez confiance, car les premières expériences de pêche seront peut-être décisives et un équipement inadéquat peut suffire à décourager n'importe qui, enfant ou pas. Son équipement lui durera deux à trois ans, ça vaut le coup! Je fais le pari qu'aucune canne achetée à un enfant qui a déjà goûté à la pêche (et à son poisson) ne restera pas empoussiérée au fond d'un placard. Vous vous ferez plutôt tirer du lit chaque fin de semaine pour aller taquiner le poisson en famille.

Enfin, si vous n'êtes pas pêcheur ou pêcheuse, ça fait rien, vous n'avez pas à l'enseigner à l'enfant, le but est d'aller à la pêche ensemble, pas de l'éduquer, même si ça se produira inévitablement. Alors n'ayez pas peur de l'apprendre en même temps que l'enfant, ça vous rapprochera même davantage, c'est garanti!

Tous les enfants devraient essayer la pêche. La pêche les fait sortir dehors, loin des absorbants et abrutissants jeux vidéos.

Si vous en avez la chance, faites pêcher un enfant, il ne l'oubliera jamais, il ne vous oubliera jamais.

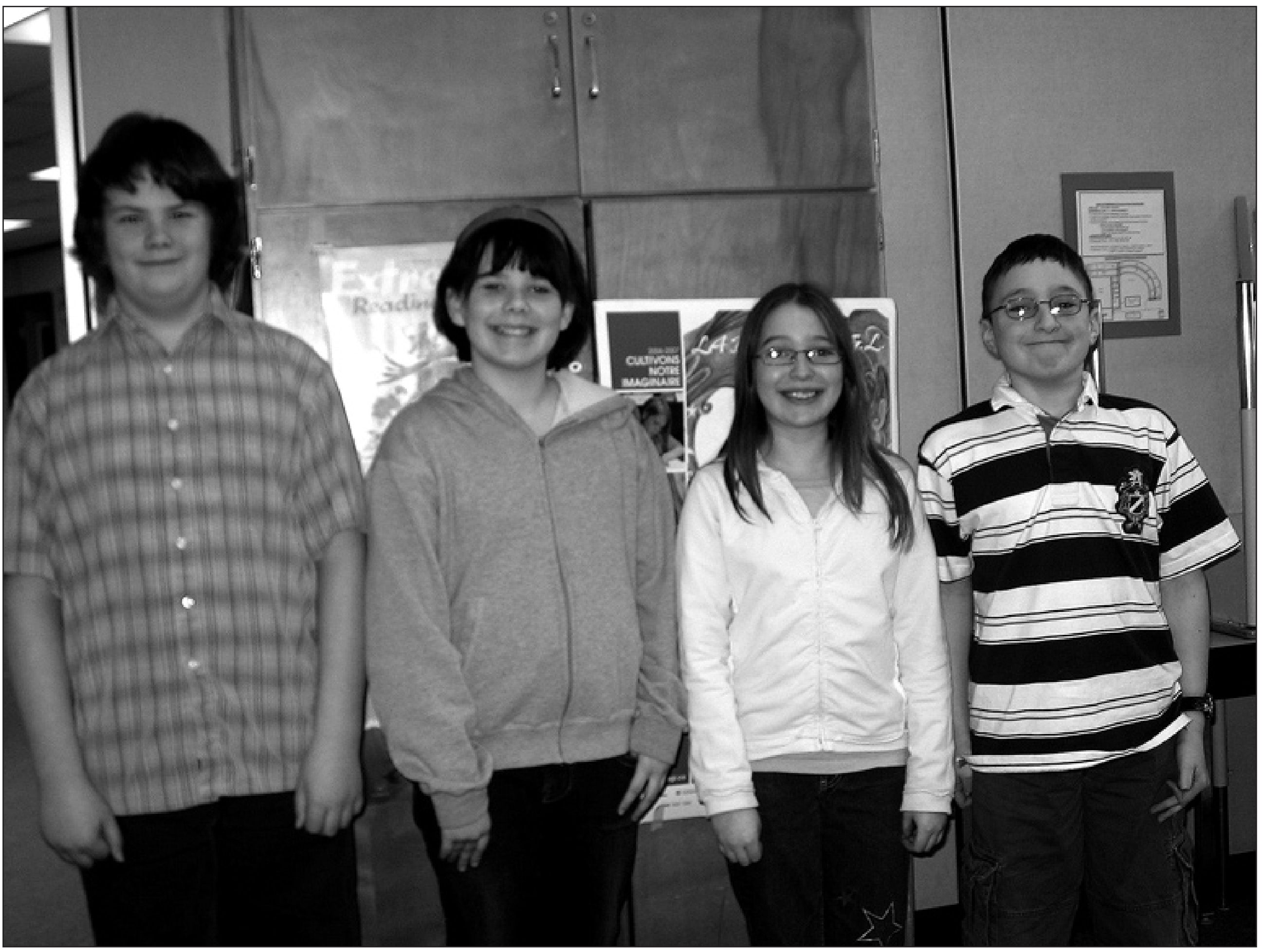


Photo : Marie-Françoise Le Doze

Dictée Paul-Gérin Lajoie : les deux gagnants qui représenteront les territoires sont, dans la section francophone, Benoît Latour de l'École Emilie-Tremblay à Whiterhorse, Yukon et, dans la section immersion, Katie Weaver, École William McDonald, Yellowknife, TNO. Malheureusement, l'élève du Nunavut n'a pas participé en même temps que les évèles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest à cause d'un blizzard. Seuls les élèves de 5e et 6e année peuvent être candidats pour représenter leurterritoire. La finale territoriale s'est déroulée le 15 mars à 13 heures, simultanément dans les 2 territoires.

Cabane à sucre de l'AFCHR



Texte et photos : Maxence Jaillet







Le printemps est là, le soleil se fait plus chaud, la neige un peu plus lourde, c'est le temps des sucres!!! Entendons-nous bien, même s'il y avait des érables à sucre au nord du 60e, leur sève ne monterait pas de sitôt. Mais nous profitons quand même de notre héritage, grâce à l'importation de la canne de sirop d'érable.

Le dimanche 18 mars, l'Association franco-culturelle de Hay River recevait les gourmands au chalet de ski de fond de la ville. Crèpes, œufs brouillés, saucisses et sirop d'érable pour un brunch accompagné de musique francophone. Le clou de la journée, pour la soixantaine de personnes, fut la tire sur la neige préparée par Rémi Payeur. Ce Franco-ontarien d'origine estime que c'est sa mère qui lui a donné le goût du sucre. C'était tout le temps elle qui bouillait le sirop. Une tradition qui va se perpétuer sans difficulté si on en croit l'engouement de ses enfants Andrew et Chanelle Payeur.

Fiers de vous



Photo :Maxence Jaillet

Krista Boyer et Krista Painchaud sont des étoiles du club de patin artistique de Hay River. Le samedi 17 mars, lors du 37e Carnaval annuel, elles ont présenté de très dynamiques prestations sur le thème Let's dance. Avec trois danses en groupe de huit et un solo chacune, elles ont su montrer leur grâce et leurs habilités sur la glace. En cette soirée de gala, se sont plus de 50 patineurs et patineuses qui ont émerveills grands-parents, parents et amis. Cette édition était marquée par la présence d'un patineur invité de l'Alberta, Dell Mcgrath. Il incarnait la persévérance masculine dans ce sport majoritairement féminin. Une démonstration de ses talents, même chaussé de patins de hockey, a démontré qu'il y a un moyen d'être autre chose qu'une brute sur la glace. Krista Boyer est en 6e année et Krista Painchaud en 7e année, toutes deux fréquentent l'École Boréale. Nous sommes fiers de vous.